

Descriptif de la Formation
Management des risques
Principes, Méthode et Mise en Pratique

Acquisitions des Compétences

Cette formation a pour but la compréhension des différentes alternatives et outils dans la mise en place du management par les risques. Elle a pour objectif d'identifier les enjeux dans la mise en place appropriée et efficace des méthodes d'analyse de risque organisationnels et opérationnels.

Après la présentation des concepts d'analyse de risques, des différentes méthodologies, des déploiements possibles et techniques d'évaluation, cette formation consiste à permettre la réelle appropriation lors de la mise en place sur des cas concrets de l'entreprise.

Pré requis

Identification d'un exemple concret dans l'entreprise (type d'analyse de risque à mettre en place) est un préalable

Date & Lieux

Intra / Inter
Paris – Reims - Lille

Qui est concerné ?

Cette formation est destinée aux personnes impliquées dans la mise en place et l'utilisation des techniques d'analyse de risque (Direction, pilote de processus, Responsable de département/service).

Les plus pédagogiques

La méthode pédagogique est participative. Elle repose principalement sur la réalisation d'exercices qui permettent mieux intégrer les exigences au fur et à mesure de la formation et de pouvoir les mettre en application au sein de l'entreprise.

Animation et Encadrement :

L'animation et l'encadrement de cette formation sont assurés par un Formateur ayant l'expertise et l'expérience de la mise en œuvre des savoirs et concepts enseignés.

Dans le cas de cette formation, le formateur possède les qualifications et expériences suivantes :

- management des entreprises et expertise du management des risques et expérience dans la mise en œuvre des techniques associées
- auditeur de certification qualifié IRCA pour les référentiels de management
- réalisation de formation, de diagnostic et d'action d'accompagnement au sein de plusieurs entreprises sur ce même référentiel.

[Le CV du formateur est disponible sur demande.](#)

Programme : Jour 1

Introduction

- Présentation des stagiaires et du Formateur
- Identification du niveau de connaissance et attentes du groupe
- Présentation de la méthode pédagogique

Présentation/Objectifs de la formation

- Présentation des objectifs de la formation et du programme

Analyse de risque concept et mise en œuvre

- Recadrage sur la technique et ses principes
- Méthode, la détermination et la gestion des risques : les enjeux, la méthode et les critères. Préparation de l'analyse

Exercice – définition de la méthodologie

- Identification d'un thème pour l'analyse de risque à réaliser
- Définition de la méthodologie, des critères d'évaluation et de réaction

Exercice – mise en pratique de la méthodologie – Cas concret

- Mise en pratique des principes de d'analyse de risque
- Identification des modes de défaillance, cotation des risques et définition du plan de réduction des risques

CONCLUSION

- Questions-réponses, Consolidation et évaluation de la formation.

NEW

Conditions Contractuelles

6TM Partners s'engage à respecter toutes les conditions contenues dans la présente description de formation, dans la mesure où les conditions techniques et humaines de travail sont respectées par le Client lors de cette formation.

La responsabilité de 6TM Partners ne peut être engagée que lorsque le service rendu au Client s'avère inadéquat par rapport aux objectifs définis et aux engagements pris.

Confidentialité

6TM Partners s'engage à ne pas révéler à des tiers les informations qu'il aura reçues du Client lors de la réalisation de la prestation à moins qu'il n'ait obtenu une autorisation écrite du Bénéficiaire.

Le Client s'engage pour son compte et celui de ses employés à ne pas révéler toute information confidentielle émanant de 6TM Partners, telle que supports de formation, guide méthodologique, progiciel ou modèle de document. A cette fin, 6TM Partners fera signer un engagement de confidentialité aux stagiaires.

Validation des Acquis

Attestation de formation

Informations aux participants

Pour assurer une bonne efficacité de cette formation, le stagiaire aura, avant le début de la formation, pris connaissance des conditions de réalisation de cette session de formation, définies dans ce descriptif de formation ainsi que dans la Charte d'Accueil et de Bonne Conduite (Modalités de réalisation, Règles d'hygiène et de sécurité applicables, Règles disciplinaires et sanctions applicables).

Cette Charte a été fournie avec ce descriptif et est disponible sur notre site internet.